

Délibération n°2020-02-04n

Réf. Nomenclature « Actes » : 753

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

RIAC : attribution des aides financières Dossier « GAEC du Pallacoeur » – Saint-Setiers

| Nombre de membres du conseil | |
|------------------------------|-----|
| En exercice | 101 |
| Présents | 72 |
| Pouvoirs | 15 |
| Votants | 87 |

L'an deux mille vingt, le 10 juin à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 2 juin 2020 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Ussel dans les conditions prévues par l'ordonnance 2020-39 du 1^{er} avril 2020.

Henri Granet est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents en visioconférence mesdames et messieurs les conseillers : Stéphane Brindel ; Baptiste Galland ; Nathalie Le Gall ; Catherine Nirelli ; Stéphane Peyraud ; Jean-Pierre Saugeras.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- Élus ayant donné pouvoir :

| | | | | | |
|-----------------------------|---|------------------|---------------------------|---|--------------------|
| Anne-Marie Aubessard | à | Philippe Brugère | Marc Bujon | à | Pierre Chevalier |
| Sandra Delibit | à | Michel Buche | Frédérique Fraysse | à | Tony Cornelissen |
| Xavier Gruat | à | Pierre Chevalier | Michel Lacrocq | à | Jean-Marc Michelon |
| Daniel Mazière | à | Claude Bauvy | Dominique Miermont | à | Bernard Gaertner |
| Guy Monnet | à | Nicole Berthon | Philippe Pelat | à | Michel Pesteil |
| Serge Peyraud | à | Claude Bauvy | Sylvie Prabonneau | à | Philippe Roche |
| Jean-Marc Sauviat | à | Mady Junisson | | | |

- Élus excusés :

Maryse Badia ; Marine Belle ; Jean-Paul Bourre ; Robert Bredèche (représenté par Aline Chevalier) ; Geneviève Disdero ; Daniel Escurat (représenté par Daniel Joly) ; Alain Gueguen ; René Lacon ; Martine Leclerc ; Michel Lefort-Lary ; Martine Pannetier ; Daniel Poigneau ; Francis Roques ; Christine Rougerie ; Gérard Rougier ; Christophe Tur (représenté par Claude Davoine) ; Gérard Vinsot.

Références :

- Délibération du 12 avril 2018 relative au règlement d'intervention des aides aux entreprises
- Procès-verbal du comité restreint du 05 mai 2020

Le président explique que le comité d'agrément restreint s'est réuni le 5 mai afin d'émettre un avis sur les demandes d'aides sollicitées dans le cadre de l'axe 8 « dynamiser les activités de centre-ville et maintenir le commerce en milieu rural » et l'axe 3 « Soutien aux investissements agricoles » des dispositifs :

- ▶ Action 8.1. Créa Commerce
- ▶ Action 8.3. Maintien, modernisation et développement du commerce et des services
- ▶ Action 3.1 Investissement matériel innovants des agriculteurs

Le comité d'agrément, composé d'élus, de techniciens et des chambres consulaires propose de subventionner **M. Vidal** pour la modernisation de son exploitation et l'optimisation de ses conditions de travail à Saint-Setiers.

| Nature | Montant attribué |
|--|------------------|
| Les investissements matériels innovants de l'exploitation agricole | 1 327,12 € |
| | 1 327,12 € |

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention à l'entreprise citée ci-dessus pour un montant global de 1 327,12 € dans le cadre du dispositif 3.1 investissement matériel innovant des agriculteurs.

| A l'unanimité | |
|---------------|----|
| Votants | 87 |
| Pour | 87 |
| Contre | 0 |
| Abstention | 0 |

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 10 juin 2020

Le président,
Pierre Chevalier

